

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JUIN 2018

DELIBERATION N°2018.00260

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE POUR
LES COMMUNES DE CELLIEU ET CHAGNON ET POUR LA COMMUNE DE LA
FOUILLOUSE - SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES
PUBLICS LOCAUX ET DU COMITE TECHNIQUE**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 21 juin 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 59

Nombre de pouvoirs : 20

Nombre de voix : 79

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Frédéric DURAND, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY,
Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST,
M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ
GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR,
Mme Laurence JUBAN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK,
Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Brigitte MASSON, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU,
M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER,
M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Joseph SOTTON,
M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Anne-Françoise VIALLO, N,
M. Enzo VIVIANI

REÇU EN PREFECTURE

Le 09 juillet 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180612-D20180026010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180709

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Marc FAURE donne pouvoir à M. Jean-Alain BARRIER,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Annick FAY,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à Mme Marie-Hélène THOMAS,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Christine ROUX donne pouvoir à M. Paul CELLE,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Eric BERLIVET, M. Henri BOUTHEON,
Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS,
M. André FRIEDENBERG, Mme Annie GREGOIRE, Mme Raphaëlle JEANSON,
M. Christian JULIEN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,
M. Yves LECOCCQ, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, Mme Pascale MARRON,
Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, M. Gilles PERACHE,
Mme Fabienne PERRIN, M. Florent PIGEON, Mme Christiane RIVIERE,
M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER,
Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE,
M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JUIN 2018

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE POUR LES COMMUNES DE CELLIEU ET CHAGNON ET POUR LA COMMUNE DE LA FOUILLOUSE - SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX ET DU COMITE TECHNIQUE

Saint-Etienne Métropole est compétente en matière d'eau potable depuis le 1^{er} janvier 2016.

La commune de La Fouillouse a attribué un contrat de délégation de son service public de distribution d'eau potable à la Société SUEZ (Lyonnaise des Eaux) dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2020.

Les communes de Cellieu et Chagnon (réunies au sein d'un syndicat intercommunal avant le transfert de la compétence eau potable le 1^{er} janvier 2016) ont attribué un contrat de délégation de leur service public de distribution d'eau potable à la société SUEZ (Lyonnaise des Eaux) dont l'échéance arrive au 31 août 2020.

Le Conseil Métropolitain se prononcera prochainement sur le mode de gestion futur de ces deux services.

Saint-Etienne Métropole envisage de reconduire la gestion de la distribution de l'eau potable de ces deux services en délégation de service public. En amont de la décision du Conseil Métropolitain sur le mode de gestion des services, il y a lieu de saisir, pour avis, la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et le Comité Technique (CT) en application des dispositions des articles L 1411-4 et L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Cette saisine relève de la compétence du Conseil Métropolitain.

En termes de calendrier, il est prévu d'inscrire ces sujets à l'ordre du jour de la CCSPL et du CT dès que possible.

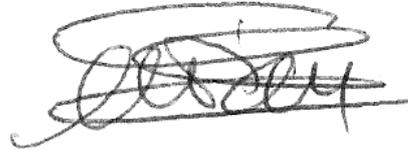
Le choix du mode de gestion de ces deux services publics se fera ensuite par le Conseil Métropolitain au vu de ces avis et par adoption des rapports sur les principes de délégations de service public.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à saisir la Commission Consultative des Services Publics Locaux et le Comité Technique dans le cadre de la gestion des services publics d'eau potable des communes de Cellieu et Chagnon et de la commune de La Fouillouse.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU